

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DES LOCAUX - CABINE DE TRAITEMENT

Espace Santé by Physio Grancy

Les présentes conditions générales d'utilisation régissent la location des locaux d'Espace Santé by Physio Grancy (ci-après ESPG) pour la cabine de traitement, les vestiaires et la salle d'attente. Ces conditions doivent être acceptées par le/la locataire avant tout début d'activité. En signant ce document, le/la locataire s'engage à respecter toutes les conditions énoncées ci-dessous.

1. Tarifs

Le tarif de location est mensuel. Il ne change pas en fonction de l'occupation de la cabine (absences, vacances, jours fériés, etc.).

Les tarifs de location de la cabine de traitement sont les suivants:

Réservation hebdomadaire	
5 jours/sem	1200 CHF/mois
1 jour horaire libre/sem	400 CHF/mois
1 jour de 10h/sem	300 CHF/mois
½ jour de 5h/sem	180 CHF/mois
Heure additionnelle	10 CHF
Réservation ponctuelle	
1 jour horaire libre	130 CHF
1 jour de 10h	100 CHF
½ jour de 5h	60 CHF

Les horaires de location doivent être déterminés à l'avance entre ESPG et le/la locataire.

- La demi-journée correspond à cinq heures consécutives de location, soit de 7h à 12h le matin ou de 13h à 18h l'après-midi. Des heures additionnelles peuvent être accordées en fonction de la disponibilité de la cabine.

Les thérapeutes disposent d'un battement de 30 minutes pour ranger leurs affaires et libérer la cabine. Ce délai permet au prochain utilisateur d'entrer, de préparer son matériel et de commencer ses traitements à l'heure prévue du début de sa plage de location.

- La journée de dix heures s'effectue soit de 7h à 17h ou de 8h à 18h.

La formule « journée à horaire libre » permet une utilisation de l'espace entre 6h et 22h.

2. Modalités de Paiement

Le/la locataire est tenu.e de régler le montant total des heures réservées, conformément à la facture qui lui sera envoyée le 1er du mois précédent la période de location (par exemple, le 1er février pour la réservation du mois de mars).

Le paiement doit être effectué dans les délais spécifiés sur la facture. En cas de non-paiement dans les délais, ESPG se réserve le droit d'annuler la réservation ou d'interdire l'accès aux locaux.

3. Résiliation de Location

Pour les locataires réguliers, toute cessation d'activité doit être notifiée à ESPG au moins deux mois à l'avance. En cas de non-respect de ce délai, des frais de résiliation s'élevant à 80% du montant normalement dû seront appliqués.

4. Accès aux Locaux

Le/la locataire recevra un code d'accès personnel à la porte d'entrée de l'Espace Santé pour son créneau horaire réservé et payé.

Ce code est strictement confidentiel et ne doit en aucun cas être partagé avec des tiers. Le non-respect de cette règle entraînera, avec effet immédiat, l'interdiction de poursuivre toute activité planifiée et l'annulation de toute réservation future. Aucun remboursement ne sera effectué.

5. Utilisation des Locaux

Les locaux doivent être utilisés uniquement pour les activités réservées et dans le respect des horaires convenus.

Accès et Libération de la Cabine de Traitement

Pour les locations à la demi-journée, un délai de 30 minutes est accordé aux thérapeutes pour libérer la cabine et procéder à son rangement, afin que le/la prochain.e utilisateur.ice puisse y accéder à l'heure convenue. Cette période permet également de préparer le matériel nécessaire pour les traitements.

Les vestiaires et les espaces communs sont accessibles avant et après les créneaux de location. Ces espaces sont partagés entre les locataires de la salle de cours et de la cabine de traitement.

Utilisation du matériel

Le matériel mis à disposition par ESPG (table de massage et petit matériel de rééducation) est inclus dans le prix de la location.

Un inventaire du matériel est effectué régulièrement. En cas de perte, vol ou dégradation du matériel, le/la locataire devra en informer l'équipe d'ESPG dans les plus brefs délais. Des frais peuvent être appliqués pour réparer ou remplacer le matériel manquant ou endommagé.

État des locaux

Les locaux seront remis en bon état de propreté et doivent être rendus par le/la locataire dans le même état à la fin de la période de location.

Toute dégradation ou salissure excessive pourra entraîner des frais supplémentaires.

Interdictions

Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur des locaux.

La consommation de nourriture et de boissons est interdite dans la cabine de traitement.

Respect des autres locataires

Lorsque la salle de cours est louée en même temps que la cabine de traitement, il est impératif de respecter les autres utilisateurs. Le/la locataire doit veiller à ce que son activité ne gêne pas le bon déroulement des autres activités, en particulier en termes de bruit. Ceci vaut également pour les espaces communs lors des moments de transition.

6. Modification des Conditions Générales d'Utilisation

ESPG se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales d'utilisation. Toute modification sera notifiée aux locataires dans un délai raisonnable avant son entrée en vigueur.

En cas de modification des conditions générales, il est entendu que l'acceptation des nouvelles conditions se fait tacitement dès lors que le/la locataire continue d'utiliser les services de location de la salle après la communication desdites modifications. Il n'est donc pas nécessaire de signer à nouveau les conditions générales pour qu'elles soient applicables.

7. Coordonnées du locataire

Nom et Prénom :

Adresse (Rue, Code Postal et Localité):

.....

E-mail :

Téléphone :

Activité pratiquée:

Parking: Oui / Non

Utilisation de la salle :

- Jour(s):.....

- Horaire(s):

- Fréquence:

- Date de début:

- Date de fin (si connue):

- Date(s) d'absence(s):

Informations complémentaires pour site internet et page Instagram ESPG

Nom/prénom/autre à figurer sur l'agenda:

Nom de l'activité à figurer sur l'agenda :

Site internet:

Compte Instagram:

Autre:

8. Signature

Par la signature de ce document, je reconnais avoir pris connaissance et accepté les conditions générales d'utilisation des locaux d'Espace Santé by Physio Grancy.

Date et lieu :

Signature du locataire :